



Fonds d'obligations à rendement total en \$ US CI DoubleLine (CDLB.B) - Série FNB non couverte en \$ CA

Gestionnaire : Gestion mondiale d'actifs CI
28 juin 2024

Le présent document contient des renseignements essentiels que vous devriez connaître sur le Fonds d'obligations à rendement total en \$ US CI DoubleLine (le « fonds »). Vous trouverez plus de détails sur cette série de ce fonds dans le prospectus. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec Gestion mondiale d'actifs CI, par téléphone au 1-800-792-9355 ou par courriel à l'adresse servicefrancais@ci.com, ou visitez le www.ci.com/fr/.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	8 mai 2020	Gestionnaire du fonds :	Gestion mondiale d'actifs CI
Valeur totale au 30 avril 2024 :	145,97 millions \$	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion mondiale d'actifs CI avec le sous-conseiller en valeurs DoubleLine Capital LP
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,81 %	Distributions :	Revenu net (s'il y a lieu) chaque mois et gains en capital net (s'il y a lieu) chaque décembre

Renseignements sur les opérations (période de 12 mois close le 30 avril 2024)

Symbole boursier ‡	CDLB.B	Volume quotidien moyen :	196 Parts
Bourse :	TSX	Nombre de jours de négociation :	4 sur 252 jours de bourse
Monnaie :	\$ CA		

Tarification (période de 12 mois close le 30 avril 2024)

Cours du marché :	16,88 \$ - 15,62 \$	Écart acheteur-vendeur moyen :	0,00 %
Valeur liquidative :	15,61 \$ - 16,89 \$		

‡ Cette série du fonds est évaluée et offerte aux fins de souscription en dollars canadiens. Tous les montants figurant dans le présent document sont libellés en dollars canadiens, sauf ceux fournis à la rubrique « Valeur totale du fonds », qui sont présentés en dollars américains (la monnaie de base du fonds).

Dans quoi le fonds investit-il?

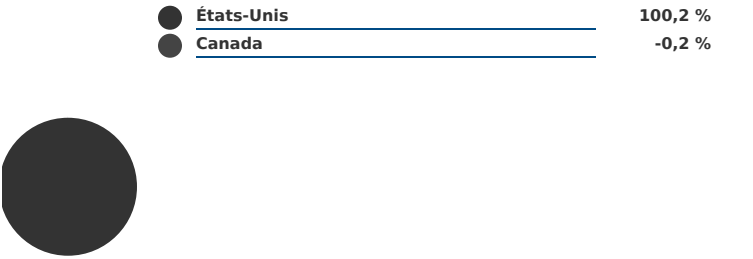
L'objectif de placement du fonds est de chercher à maximiser le rendement total en investissant principalement dans des placements titrisés et d'autres titres à revenu fixe émis par le gouvernement des États Unis ou d'autres émetteurs.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 avril 2024. Les placements du fonds changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 avril 2024)

1. Obligation du Trésor américain, 4,25 %, 15 février 2054	12,8 %
2. Obligation du Trésor américain, 4,75 %, 15 novembre 2043	4,1 %
3. Obligation du Trésor américain, 4,63 %, 28 février 2026	2,4 %
4. Government National Mortgage Association, 3 %, 1er octobre 2046	2,0 %
5. Freddie Mac, 3 %, 1er juin 2051	1,8 %
6. Freddie Mac, 6 %, 1er octobre 2053	1,8 %
7. OBX 2024-NQM6 TRUST 6,45 % 25 février 2064	1,8 %
8. Government National Mortgage Association, 2,5 %, 1er décembre 2050	1,7 %
9. Government National Mortgage Association, 3 %, 1er septembre 2031	1,7 %
10. Government National Mortgage Association, 3 %, 1er février 2051	1,6 %
Pourcentage total des 10 principaux placements	31,7 %
Nombre total de placements	181

Répartition des placements (au 30 avril 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Fonds d'obligations à rendement total en \$ US CI DoubleLine (CDLB.B) - Série FNB non couverte en \$ CA

Niveau de risque

Gestion mondiale d'actifs estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Types de risques » dans le prospectus du fonds.

Aucune garantie

Les fonds n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.



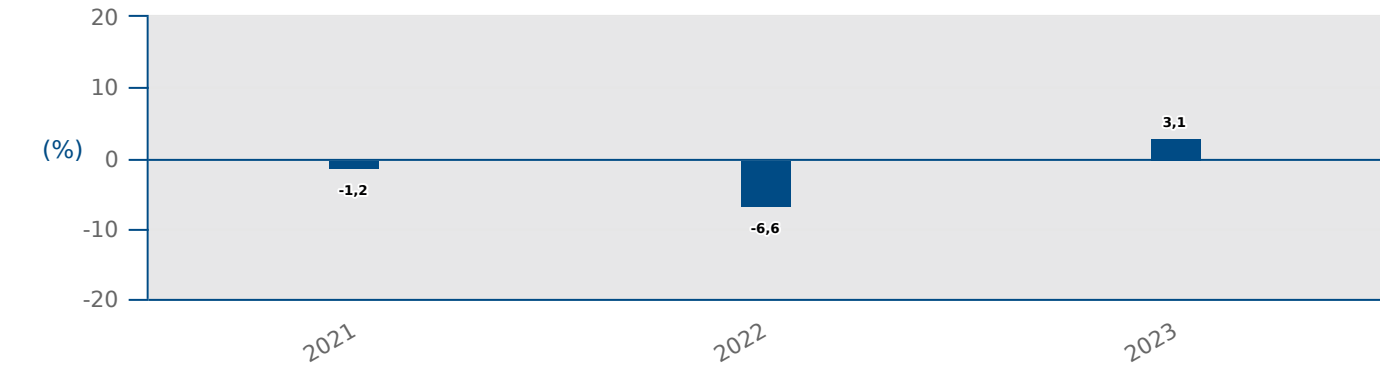
Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement de cette série de titres du fonds au cours des 3 dernières années civiles. Les frais du FNB ont été déduits du rendement¹ exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

¹Le rendement est calculé à l'aide de la valeur liquidative du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement de cette série de titres du fonds au cours de chacune des 3 dernières années civiles. La valeur de cette série du fonds a baissé au cours de 2 de ces 3 années civiles. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés au fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement de cette série de titres du fonds sur 3 mois au cours de la (des) 3 dernière(s) année(s) civile(s). Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	5,5 %	31 août 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 055 \$.
Pire rendement	-6,4 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 936 \$.

Rendement moyen

Au 30 avril 2024, le placement d'une personne qui a investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création vaut 911 \$, soit un taux de rendement annuel composé de -2,3 %.

Négociation des FNB

Les FNB détiennent un panier de placements, tout comme les fonds communs de placement, mais sont négociés en bourse comme les actions. Voici quelques aspects à garder à l'esprit au moment de négocier des FNB :

Prix

Les FNB ont deux prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les FNB sont achetés et vendus en bourse au cours du marché. Le cours du marché peut changer pendant un jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de la valeur des placements d'un FNB peuvent influencer sur le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours à tout moment un jour de bourse. Les cours ont deux composantes : le cours acheteur et le cours vendeur.
- Le cours acheteur est le prix le plus élevé qu'un acheteur est disposé à payer si vous voulez vendre vos parts de FNB. Le cours vendeur est le prix le moins élevé qu'un vendeur est disposé à accepter si vous voulez acheter des parts de FNB. L'écart entre les deux est appelé « l'écart acheteur-vendeur ».
- En général, un écart acheteur-vendeur moins important signifie que le FNB est plus liquide, ce qui veut dire qu'il est plus probable que vous obteniez le prix auquel vous vous attendez.

Fonds d'obligations à rendement total en \$ US CI DoubleLine (CDLB.B) - Série FNB non couverte en \$ CA

Valeur liquidative - Comme les fonds communs de placement, les FNB ont une valeur liquidative. Cette dernière est calculée après la clôture de chaque jour de bourse et reflète la valeur des placements d'un FNB à ce moment précis - La valeur liquidative est utilisée pour calculer l'information financière aux fins d'établissement de rapports – comme les rendements qui sont présentés dans ce document. Ordres Il existe deux options principales pour effectuer des opérations : passer des ordres au marché et des ordres à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché actuel. Un ordre à cours limité vous permet d'établir le cours auquel vous êtes disposé à acheter ou à vendre des parts. Moment En général, les cours du marché des FNB peuvent être plus volatils au début et à la fin d'un jour de négociation. Envisagez d'utiliser un ordre à cours limité ou d'effectuer une opération à un autre moment du jour de négociation.									
À qui le fonds est-il destiné? Les investisseurs qui : - recherchent une combinaison de revenu et de croissance - souhaitent diversifier leurs avoirs en titres à revenu fixe - investissent à moyen et/ou à long terme - ont une tolérance au risque qui est faible à moyenne.	Un mot sur la fiscalité En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt. Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.								
Combien cela coûte-t-il? Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de cette série du fonds. Les frais, y compris les commissions de suivi, peuvent varier d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir. 1. Commissions de courtage Il se pourrait que vous ayez des commissions à payer chaque fois que vous achetez et vendez des parts du fonds. Les commissions peuvent varier selon la société de courtage. Certaines sociétés de courtage peuvent offrir des fonds sans commission ou exiger un montant d'achat minimal. 2. Frais du fonds Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série du fonds. Au 31 mars 2024, les frais de la série du fonds représentaient 0,81 % de sa valeur, ce qui correspond à 8,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie. <table><tr><th></th><th>Taux annuel (en % de la valeur du de la série du fonds)</th></tr><tr><td>Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion, des frais d'administration et certain frais du fonds de la série du fonds.</td><td>0,81 %</td></tr><tr><td>Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opération du de la série du fonds.</td><td>0,00 %</td></tr><tr><td>Frais du fonds</td><td>0,81 %</td></tr></table> Commission de suivi Si une série du fonds facture une commission de suivi, celle-ci est versée tant que vous possédez des parts du fonds en échange des services et des conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Cette série du fonds ne facture pas de commission de suivi.			Taux annuel (en % de la valeur du de la série du fonds)	Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion, des frais d'administration et certain frais du fonds de la série du fonds.	0,81 %	Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opération du de la série du fonds.	0,00 %	Frais du fonds	0,81 %
	Taux annuel (en % de la valeur du de la série du fonds)								
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion, des frais d'administration et certain frais du fonds de la série du fonds.	0,81 %								
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opération du de la série du fonds.	0,00 %								
Frais du fonds	0,81 %								

Fonds d'obligations à rendement total en \$ US CI DoubleLine (CDLB.B) - Série FNB non couverte en \$ CA

Et si je change d'idée? En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation. Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.	Renseignements Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du fonds, veuillez communiquer avec Gestion mondiale d'actifs CI, ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du fonds. Gestion mondiale d'actifs CI 15, rue York 2^e étage Toronto (ON) Canada M5J 0A3 Tél. sans frais : 1-800-792-9355 www.ci.com/fr/ Courriel : servicefrancais@ci.com Gestion mondiale d'actifs CI est une dénomination commerciale enregistrée de CI Investments Inc.
--	---